

AU FIL DE L'EAU



Actualité de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité du bassin Loire-Bretagne



**Le Président,
Jean-Paul DORON**

EDITO

Ce nouveau numéro s'ouvre dans un contexte où les enjeux liés à l'eau n'ont jamais été aussi centraux. Partout sur le territoire, les acteurs se mobilisent, innovent et renforcent leurs engagements pour préserver nos milieux aquatiques et garantir leur résilience face aux changements climatiques. À ce titre, saluons chaleureusement l'adoption du nouvel état des lieux et de la stratégie climat du comité de bassin Loire-Bretagne. Cette décision marque une étape essentielle : elle confirme la volonté collective d'agir plus vite, plus fort, et de manière coordonnée pour protéger la ressource, restaurer les milieux et accompagner les territoires dans leurs transitions. Une dynamique à encourager et à soutenir.

Dans cette même logique, la signature de la convention nationale entre la FNPF, les agences de l'eau et le ministère constitue une excellente nouvelle pour nos structures. Elle permet de reconduire les conventions départementales, régionales et de bassin, de sécuriser les partenariats et de poursuivre les actions de terrain.

Ce numéro met également en lumière deux initiatives pédagogiques et scientifiques qui méritent le détour. D'abord, le nouveau jeu de l'AFPCVL consacré aux zonations piscicoles, un outil ludique et intelligent pour mieux comprendre la diversité de nos cours d'eau et sensibiliser petits et grands à la richesse de nos peuplements piscicoles. Ensuite, la vidéo récemment publiée sur les écrevisses, qui offre un éclairage accessible sur ces espèces fascinantes, parfois menacées, parfois invasives, mais toujours révélatrices de l'état de nos milieux.

Enfin, impossible de ne pas évoquer la grande campagne nationale Sauvons nos rivières 4, portée par la FNPF. Une mobilisation d'ampleur, ambitieuse et nécessaire, pour rappeler l'urgence d'agir et pour donner à chacun – pêcheurs, citoyens, élus – les clés pour défendre nos cours d'eau.

Que ce numéro vous informe, vous inspire et vous donne envie, vous aussi, de continuer à agir pour nos rivières, nos zones humides et l'ensemble de nos milieux aquatiques.

Bonne lecture et bonne ouverture de la pêche de la truite à tous !

A L'INTÉRIEUR DE CE NOUVEAU NUMÉRO

En direct du comité de bassin	p.2
Etat des lieux 2025	p.3
Convention nationale	p.3
Alerte sur la Gartempe	p.5
Un nouveau jeu disponible !	p.7
Journées techniques régionales	p.9
Alerte Gambusie	p.11
Veille documentaire	p.12



EN DIRECT DU COMITE DE BASSIN

Lors du comité de bassin du 10 décembre, plusieurs décisions majeures ont été prises pour orienter la politique de l'eau. Les membres ont notamment réaffirmé que l'objectif principal reste l'atteinte du bon état des eaux, conformément à la directive cadre européenne, et ceux, malgré le risque de non atteinte.

Le comité a approuvé :

- le document stratégique des enjeux du bassin, élaboré après une large consultation publique en 2024 ;
- **l'état des lieux 2025**, qui dresse un constat préoccupant avec la qualité des masses d'eau qui continue de se dégrader. Toutefois, une analyse détaillée montre que les actions engagées commencent à produire des effets et que l'inversion de la tendance reste possible.
- la **stratégie climat du bassin Loire-Bretagne**, intégrant pleinement les impacts du dérèglement climatique dans toutes les actions à venir.

Ces éléments constituent la base de travail pour le futur Sdage 2028-2033.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE CLIMAT CENTRÉE SUR L'ADAPTATION ET L'ATTÉNUATION

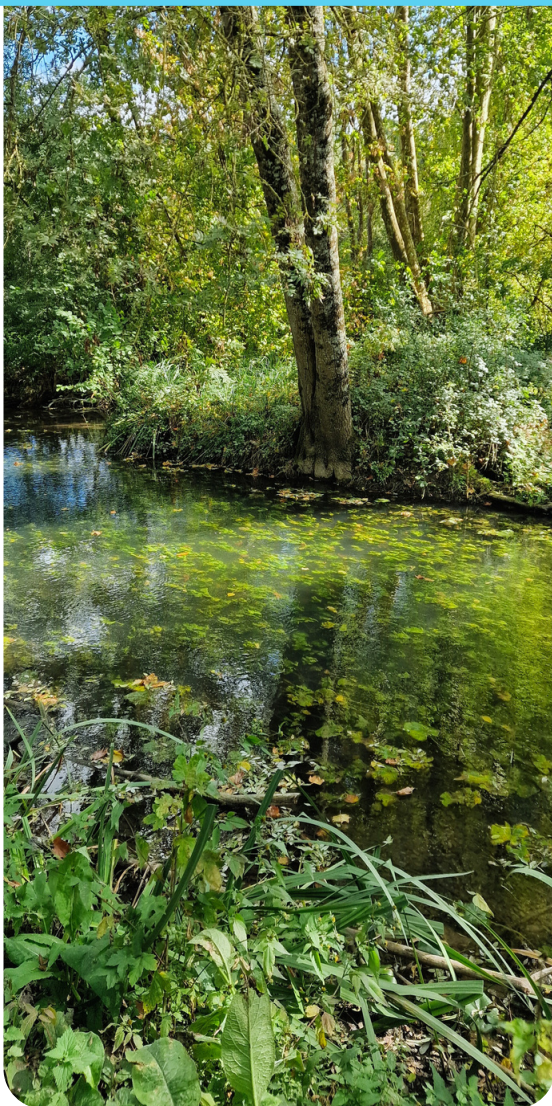
Confronté à l'accélération du dérèglement climatique et à ses impacts déjà visibles sur les territoires, le comité de bassin Loire-Bretagne adopte une nouvelle stratégie climat, construite en collaboration avec son conseil scientifique. Cette feuille de route, intitulée « **Stratégie climat : adaptation et atténuation** », marque une étape importante dans l'intégration des enjeux climatiques au cœur des politiques de l'eau du bassin, en s'appuyant sur plusieurs années de travaux, notamment la convention de Recherche et Développement ECHLO, menée avec l'INRAE pour analyser l'évolution hydroclimatique de la Loire ainsi que les contributions du conseil scientifique. Ce document est destiné à guider l'action publique dans un contexte de changement climatique de plus en plus contraignant.

Outre le constat scientifique précis, fondé sur les données climatiques et hydrologiques historiques ainsi que sur des projections à l'horizon 2050, le document intègre les observations qui montrent une évolution déjà marquée : hausse des températures, baisse des débits, tensions accrues sur la ressource en eau, altération des milieux aquatiques et multiplication des épisodes extrêmes.

Pour répondre à ces défis, la stratégie climat propose un cadre d'action articulé autour de cinq grands principes qui reposent sur trois conditions essentielles : acceptabilité sociale, sobriété et adaptabilité :

- adopter une analyse systémique des enjeux,
- agir à la source des pressions,
- développer des actions à objectifs multiples,
- faire évoluer les modèles d'aménagement et de gestion,
- renforcer le réseau d'acteurs.

Ces principes reposent sur trois conditions essentielles : acceptabilité sociale, sobriété et adaptabilité. Ils ont déjà été intégrés aux enjeux du futur Sdage. Ces orientations s'accompagnent **d'outils** destinés à faciliter l'intégration du climat dans les documents de bassin et les politiques locales. Inscrite dans le Plan national d'adaptation au dérèglement climatique, cette stratégie témoigne de la volonté du bassin Loire-Bretagne de construire une gestion de l'eau durable, solidaire et résiliente, capable de répondre aux défis climatiques tout en préservant les écosystèmes et les usages.



UN ÉTAT DES LIEUX 2025 EN DEMIE-TEINTE, ADOPTÉ PAR LE COMITE DE BASSIN

Le nouvel état des lieux du bassin Loire-Bretagne, publié par l'Agence de l'eau, dresse un constat sans ambiguïté : les milieux aquatiques se fragilisent, et les poissons avec eux. Si certains progrès sont visibles, la tendance générale reste préoccupante.

Seuls 21 % des cours d'eau atteignent un bon état écologique. Les années 2021-2023, marquées par des sécheresses sévères, ont réduit les débits, échauffé les eaux et perturbé les habitats. Les peuplements piscicoles montrent une certaine résilience, mais les conditions hydrologiques dégradées pèsent lourdement sur les espèces les plus sensibles. Si l'état chimique des rivières s'améliore globalement, les plans d'eau s'effondrent : 45 % seulement en bon état, contre 85 % auparavant. La cause est claire : la détection accrue de polluants persistants comme le mercure ou le PFOS dans les organismes vivants. Les nappes, essentielles pour soutenir les débits d'étiage, voient leur état chimique et quantitatif se dégrader. Moins d'eau, plus de nitrates et de pesticides : un cocktail qui fragilise durablement les rivières.

Des réussites locales qui montrent que l'action paie

L'état des lieux met aussi en lumière des victoires importantes :

- baisse des nitrates en Bretagne grâce à des actions de long terme,
- amélioration nette de captages stratégiques,
- restauration de cours d'eau comme la Dême (37), où les espèces piscicoles ont recolonisé après les travaux,
- remontée des niveaux piézométriques en Vendée grâce aux retenues de substitution.

Ces exemples confirment ce que les fédérations constatent sur le terrain : lorsqu'on restaure, ça fonctionne.

Des pressions toujours trop fortes

Les obstacles à l'écoulement, les recalibrages anciens, les pollutions diffuses agricoles et les prélèvements d'eau continuent de dégrader les habitats. Certaines zones comme en Vendée, en Sologne, au Sud de Rennes, restent particulièrement critiques. Sur le littoral, l'eutrophisation persiste, et l'estuaire de la Loire demeure l'un des milieux les plus dégradés du bassin.

Des retards de mise en conformité réglementaire

Dans de nombreux domaines, les retards ne cessent de s'accumuler. C'est le cas, entre autre, pour la restauration de la continuité écologique et des ouvrages identifiés comme prioritaires depuis 2006.

Le changement climatique accélère la dégradation

Moins de recharge des nappes, étiages plus sévères, eaux plus chaudes : les milieux aquatiques subissent de plein fouet les effets du climat. Pour les espèces piscicoles, cela signifie moins d'oxygène, moins d'habitats, et potentiellement plus de mortalités.

Cet état des lieux confirme l'urgence d'agir sur les leviers connus :

- restaurer les continuités écologiques,
- restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques,
- réduire les pollutions diffuses,
- préserver les débits,
- renforcer la résilience des milieux face au changement climatique.

POUR ALLER PLUS LOIN



État des lieux 2025 Loire-Bretagne - Sdage et Sage

L'état des lieux analyse les freins à la reconquête du bon état des eaux. Il constitue un préalable indispensable à...

 eau-loire-bretagne.fr /



CONVENTION NATIONALE

UN PARTENARIAT RENFORCÉ POUR L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ JUSQU'EN 2030

Signée le 23 juin 2025 à Paris, la convention nationale entre la FNPF, les six Agences de l'eau, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et le ministère de la Transition écologique, elle confirme la solidité d'un partenariat historique et l'engagement partagé de l'ensemble des acteurs pour restaurer, préserver et mieux connaître les cours d'eau, zones humides et peuplements piscicoles.



Un cadre commun pour agir sur tous les bassins

Cette convention cadre s'applique à l'ensemble des bassins métropolitains. Elle vise à soutenir et structurer les actions menées par les AAPPMA, les FDAAPPMA et les fédérations régionales, véritables forces de terrain mobilisées au quotidien pour la biodiversité aquatique. Elle réaffirme plusieurs priorités fortes :

- développer la connaissance des milieux et des espèces ;
- restaurer les cours d'eau, les zones humides et les continuités écologiques ;
- accompagner les collectivités dans leurs missions GEMAPI ;
- renforcer les suivis, les données et leur mise en cohérence au format Sandre ;
- sensibiliser et former le grand public, les scolaires et les pêcheurs ;
- intervenir en situation d'urgence (sécheresses, mortalités piscicoles, inondations).



Un soutien financier et technique consolidé

Les agences de l'eau poursuivent leur appui aux projets portés par les structures associatives : études, travaux de restauration, suivis piscicoles, actions pédagogiques, animation territoriale. L'OFB, de son côté, renforce son soutien à la FNPF pour la valorisation des actions environnementales, la construction d'une base de données nationale et la mobilisation des pêcheurs autour des grands enjeux biodiversité. La FNPF assure la coordination nationale, l'harmonisation des outils, l'accompagnement technique et la diffusion des bonnes pratiques auprès des fédérations et associations.

Un partenariat stratégique pour atteindre le bon état des eaux

En cohérence avec les SDAGE 2022-2027, la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et le Plan Eau, cette convention constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau. Elle permet de consolider les actions déjà engagées, d'en amplifier l'impact et de garantir une continuité d'intervention indispensable face aux défis climatiques et écologiques.

Une reconnaissance du rôle des pêcheurs dans la protection des milieux

Ce renouvellement souligne également la place centrale du réseau associatif de la pêche de loisir dans la connaissance, la gestion et la restauration des milieux aquatiques. Grâce à leur présence quotidienne sur le terrain, les structures associatives demeurent des partenaires incontournables pour les politiques publiques de l'eau et de la biodiversité.

WEBINAIRE

EN CHIFFRES SUR LOIRE-BRETAGNE

**3 M€ D'AIDE
ENTRE 2023 & 2025**

Conseil juridique : réglementation sécheresse

L'UFBLB a mandaté un cabinet d'avocat pour un audit de la réglementation relative à la gestion de l'eau en période de sécheresse (arrêté d'orientation de bassin, arrêtés cadres sécheresse, arrêtés de restriction des usages, dérogations).

La mission a pris la forme d'un audit de la réglementation actuelle permettant d'établir des repères juridiques utiles aux structures associatives de la pêche. Le cabinet s'est également attaché à répondre aux questions soulevées par les FDAAPPMA.

Ce travail est valorisé à travers un guide et un webinaire.



GARTEMPE

LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE LA VIENNE
EN PREMIÈRE LIGNE FACE À L'INACTION DE L'ÉTAT

Alors que la Gartempe traverse l'une des crises écologiques les plus graves de son histoire, la Fédération de pêche de la Vienne se retrouve une nouvelle fois seule à alerter. Face à l'effondrement des débits, à la disparition des espèces emblématiques et à l'explosion des prélèvements, l'État tarde à agir. Pire, il laisse perdurer un système de gestion qui condamne les milieux aquatiques du bassin.



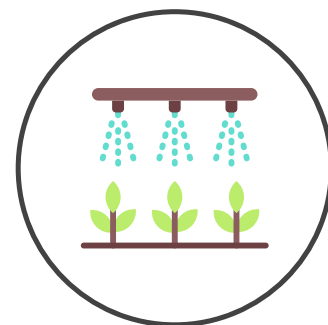
Les chiffres sont sans appel : 56 % des cours d'eau du bassin étaient en assec ou en rupture d'écoulement en 2019, et les situations de 2022 et 2025 étaient équivalentes voire pires. Les truites fario sauvages ont quasiment disparu. Les écrevisses à pattes blanches suivent le même chemin. Les passes à poissons se retrouvent exondées dès les premiers étiages sévères. Pourtant, malgré ces constats répétés, documentés, transmis, l'État refuse toujours de classer le bassin en Zone de Répartition des Eaux (ZRE), un outil pourtant indispensable pour encadrer les prélèvements et protéger les milieux.

La Fédération de la Vienne : un travail de terrain, des preuves, des données, et une détermination sans faille

Depuis plus de dix ans, la FDAAPPMA 86 multiplie les suivis, les expertises, les signalements, les relevés thermiques, les inventaires piscicoles. C'est elle qui a documenté la disparition de populations salmonicoles. C'est elle qui a révélé les pics thermiques à plus de 28°C en pleine rivière, des températures létales pour la truite et le saumon. C'est elle qui a cartographié les assèchs, alerte sur les cyanobactéries, dénonce les dérives de prélèvements hors IOTA, et met en lumière les incohérences de la gestion actuelle. Et c'est encore elle qui en 2022 a réitéré officiellement la demande de classement en ZRE, soutenue par l'ensemble des acteurs du milieu aquatique.

Le bassin de la Gartempe cumule toutes les fragilités :

- un socle granitique pauvre en réserves,
- des plans d'eau sur source qui évaporent facilement,
- des drainages qui assèchent les zones humides,
- des prélèvements agricoles estimés à près de 4 millions de m³,
- une exportation massive d'eau potable vers d'autres bassins (près de 10 millions de m³),
- des pompes hors IOTA non encadrés,
- des projets de substitution qui contournent l'esprit du SDAGE.



Résultat : près de 30 millions de m³ de pression cumulée sur un bassin qui n'a pas la capacité naturelle de les supporter. Dans la Vienne, selon la Fédération, l'augmentation plafonnée qui était prévue dans le cadre du classement en 7B-2 du bassin a été dépassée de 140 %, et aucune mesure corrective n'a été prise. Le plus inquiétant n'est pas seulement l'état de la rivière : c'est l'inertie administrative, alors même que le SDAGE permet un classement en ZRE à tout moment, l'État renvoie à plus tard, à la prochaine révision, au futur SAGE, à de nouvelles études. Pendant ce temps, les prélèvements continuent, les ruisseaux s'assèchent, et les espèces disparaissent. La Fédération, elle, ne renonce pas. Elle documente, alerte, interpelle, propose, et tente tout pour protéger le vivant. L'absence de base de données permet le cumul des surfaces drainées et dispense les porteurs de projet de dossiers lois sur l'eau. En résulte donc des drainages de plusieurs centaines d'hectares menés sur plusieurs années, souvent de zones humides, avec des exutoires en direct dans la rivière. Ce développement anarchique sans prescription réglementaire adaptée, a un impact majeur sur la modification des régimes hydrauliques des ruisseaux ainsi que sur la qualité des eaux de la Gartempe.

En outre et avec le soutien de l'Union des Fédérations du Bassin et différentes relances auprès de la Préfète de Bassin, le classement en ZRE permettrait d'encadrer et de plafonner tous les prélèvements, y compris hors IOTA, de limiter les dérogations, d'imposer une gestion volumétrique, de protéger les débits biologiques, de stopper les dérives inter-bassins, et de redonner une chance aux milieux aquatiques. Les résultats de l'analyse HMUC confirment l'urgence : les débits biologiques nécessaires sont largement supérieurs aux seuils actuels. Dans ce dossier, la FDAAPPMA 86 apparaît comme le seul acteur constant, rigoureux et déterminé. Elle porte la voix des rivières, des poissons, des pêcheurs, et plus largement des citoyens attachés, amoureux du patrimoine naturel. Elle refuse que la Gartempe devienne un simple filet d'eau tiède, incapable de soutenir la vie. Face à l'urgence écologique, face à l'inaction de l'État, la Fédération de la Vienne rappelle une évidence : protéger l'eau, c'est protéger la vie. Et il n'y a plus une minute à perdre.



LA FÉDÉRATION DE LA VIENNE TIRE LA SONNETTE D'ALARME POUR LA GARTEMPE, EN VIDEO !



Afin d'aller plus loin dans sa démarche de sensibilisation, d'information, la Fédération de pêche de la Vienne vient de publier une vidéo d'alerte forte et nécessaire sur l'état préoccupant de la Gartempe. À travers un format court, direct et accessible, elle met en lumière la réalité expliquée précédemment. Cette prise de parole publique, claire et argumentée, valorise le travail de surveillance, de pédagogie et de protection mené depuis des années par la Fédération.

Par cette vidéo, la Fédération invite les élus, les usagers et le grand public à prendre conscience des enjeux et à soutenir les actions nécessaires pour restaurer et protéger ce patrimoine naturel commun.

Cette vidéo est complétée d'un reportage publié sur France 3.

Bon visionnage !



**SAUVONS
NOS
RIVIÈRES**
ACTE 4 : SOS PETITS COURS D'EAU



L'EXEMPLE DE LA GARTEMPE N'EST MALHEUREUSEMENT PAS UNIQUE, LES RIVIÈRES APPELLENT AU SECOURS. FACE À LEUR DÉTRESSE SILENCIEUSE, LA FNPf A LANCÉ UN « SOS PETITS COURS D'EAU », 4ÈME VOLET DE SA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SAUVONS NOS RIVIÈRES.

Les petits cours d'eau sont des éléments essentiels de notre patrimoine naturel: ils alimentent les grandes rivières, irriguent les sols, soutiennent les zones humides et abritent une biodiversité exceptionnelle. Ils font partie du quotidien des Français, dont la moitié vit à moins de dix minutes d'un cours d'eau. Pourtant, depuis 60 ans, les politiques agricoles, industrielles et d'aménagement ont profondément transformé ces milieux: rectifications, recalibrages, busages, détournements.

Ces interventions ont entraîné une dégradation massive des fonctionnalités écologiques et un effondrement de la biodiversité aquatique. La disparition de la moitié des zones humides en trente ans, la menace pesant sur 1 poisson d'eau douce sur 5 et la situation critique des poissons migrateurs en sont des signaux alarmants. Protéger ces petits cours d'eau est indispensable pour renforcer la résilience des territoires face aux crises climatiques et hydriques, et pour préserver le cadre de vie des générations futures.

La FNPf continue de porter une revendication institutionnelle forte : la **création d'un ministère de l'Eau et de la Nature** pour mettre en œuvre une politique de l'eau ambitieuse et coordonnée à l'échelle nationale.

Par ailleurs, dans son manifeste et la perspective du projet de loi d'urgence agricole, elle interpelle les décideurs publics et les acteurs institutionnels en demandant des actions à la hauteur des enjeux :

- Publication d'une **cartographie globale des cours d'eau** dans chaque département, accompagnée d'une protection juridique renforcée.
- **Accélération des acquisitions foncières** pour la préservation des milieux aquatiques.
- **Sanctuarisation, protection juridique et politique des petits cours d'eau.**
- Établissement d'une **charte de protection des têtes de bassins** ou des ruisseaux associant notamment les élus locaux.

TÉLÉCHARGEZ LE MANIFESTE POUR PLUS D'INFORMATIONS



APPEL À PROJETS

LOIR-ET-CHER : UN VASTE PROGRAMME POUR RESTAURER LES FRAYÈRES DE BROCHET ET SAUVER UNE ESPÈCE EN DÉCLIN

Face au déclin alarmant du brochet, espèce emblématique des rivières françaises et désormais classée vulnérable, un projet d'envergure va voir le jour en Loir-et-Cher. Baptisé « Restauration d'annexes hydrauliques et de sites de reproduction du brochet », ce programme vise à redonner vie aux zones de reproduction naturelles de l'espèce, aujourd'hui fortement dégradées ou déconnectées des cours d'eau.

Un enjeu écologique majeur

Le brochet, prédateur indispensable à l'équilibre des milieux aquatiques, dépend d'habitats très spécifiques pour se reproduire : des prairies inondables, des bras morts, des zones calmes et végétalisées. Or, ces frayères ont disparu les unes après les autres, victimes de l'endiguement, du recalibrage des rivières et de la déconnexion progressive des annexes hydrauliques.



RÉSULTAT : LES POPULATIONS S'EFFONDRENT, ET AVEC ELLES TOUT UN PAN DE LA BIODIVERSITÉ PISCICOLE.

Sur 2026 et 2027, le projet prévoit des interventions sur les trois principaux bassins : Montoire-sur-le-Loir (Le Loir), Vineuil (La Loire) et Angé (Le Cher).

À cela s'ajoute la remise en fonctionnalité d'une frayère existante, aujourd'hui déconnectée du cours d'eau.

Les travaux comprendront :

- le reprofilage des chenaux d'accès,
- la gestion de la végétation pour favoriser la lumière et la pousse d'herbacées,
- des terrassements ciblés pour recréer des zones d'inondation temporaires,
- un suivi écologique complet : reproduction, colonisation, inventaires piscicoles.



Au total, ce sont 16 400 m² de frayères fonctionnelles qui seront recrées ou réhabilitées. Ces habitats offriront les conditions idéales pour la reproduction du brochet : eaux calmes, végétation herbacée dense, températures favorables, et absence de courant fort. Selon les références scientifiques disponibles en milieu naturel ouvert ($\approx 0,2$ juvénile/m²), ces surfaces restaurées pourraient permettre le recrutement de plus de 3 000 jeunes brochets. Un chiffre considérable, qui pourrait contribuer à relancer durablement la dynamique de l'espèce dans le département.

Au-delà du brochet, ces restaurations bénéficieront à tout un cortège d'espèces : poissons d'eau calme, amphibiens, insectes aquatiques, oiseaux d'eau... Les annexes hydrauliques jouent un rôle essentiel dans la résilience des milieux face au changement climatique, en stockant l'eau, en atténuant les crues et en soutenant les débits d'étiage.

Ce projet marque ainsi une étape importante dans la reconquête écologique des vallées du Loir, de la Loire et du Cher.



Zones humides

Les zones humides, espaces de transition entre la terre et l'eau, jouent un rôle essentiel pour préserver cette ressource rare et précieuse.

 Portail de la biodiversité en Centre-Val de Loire

LES ÉCREVISSES À PATTES BLANCHES EN SURSIS

Autrefois, gardiennes discrètes des rivières, les écrevisses à pattes blanches, espèce emblématique des petits cours d'eau français, disparaissent dans un silence presque total. Face à cette urgence écologique, les fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique du Centre-Val de Loire publient une vidéo engagée et nécessaire : « À la recherche des écrevisses à pattes blanches ! »

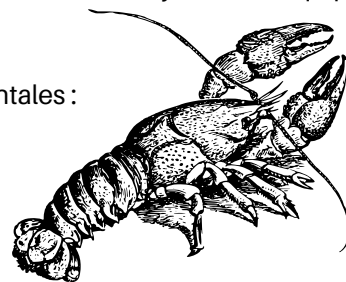


L'ADN environnemental : une technologie pour révéler l'invisible

Au cœur de cette enquête écologique, une méthode scientifique révolutionnaire : l'ADN environnemental (ADNe). Chaque organisme laisse dans l'eau des fragments microscopiques de son ADN. En les collectant et en les analysant, les équipes peuvent détecter la présence d'espèces devenues trop rares pour être observées à l'œil nu.

La vidéo met en lumière un travail de terrain rigoureux, mené par les fédérations départementales :

- mieux connaître l'état réel de la biodiversité,
- documenter la disparition des espèces locales,
- alerter les décideurs,
- et mobiliser le public autour de la protection des milieux aquatiques.



Ce projet n'est pas seulement scientifique. Il est militant. Il rappelle que la disparition des écrevisses à pattes blanches n'est pas une fatalité naturelle, mais la conséquence directe de pollutions, d'altérations physiques des cours d'eau, de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et de décennies de pressions humaines.

Cette initiative régionale n'aurait pas vu le jour sans une coopération large et engagée de toutes les fédérations de la région aux côtés de l'Université de Poitiers et de l'Office français de la biodiversité. À leurs côtés, deux acteurs institutionnels majeurs soutiennent la démarche : la Fédération Nationale de la Pêche en France, et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, principal financeur *via* le Fonds vert. Ensemble, ils démontrent que la défense de la biodiversité n'est pas un slogan, mais un engagement concret, exigeant et indispensable. Protéger les espèces locales, c'est protéger les territoires, l'eau, et la vie.

Jeux pédagogiques sur l'eau, la pêche et les milieux aquatiques | Fédération de la Pêche Centre

Découvrez des jeux pédagogiques autour de l'eau, de la pêche et des milieux aquatiques proposés par la Fédération de la Pêche du Centre. Apprendre en s'amusant, pour petits et grands.

afpcvl-jeux.fr



Un nouveau jeu débarque sur afpcvl-Jeux.fr partez à la conquête des zonations piscicoles !

La plateforme s'enrichit d'une nouvelle expérience ludique et pédagogique qui va ravir les curieux et les passionnés de façon simple, intuitive et amusante. Dès aujourd'hui, plongez dans un jeu inédit consacré aux zonations piscicoles, ces territoires aquatiques qui structurent les rivières et conditionnent la présence des espèces. L'objectif est clair : apprendre sans s'en rendre compte, tout en s'amusant.

Que vous soyez animateur, enseignant, ou pêcheur ce jeu a été conçu pour être accessible, rapide à prendre en main, visuel et interactif, valorisant, grâce à un système de progression motivant. Le but est de sensibiliser largement à la richesse des milieux aquatiques et à leur fragilité. Un outil ludique, mais aussi un vrai support pédagogique, qui aborde les notions de continuité écologique, les besoins des espèces et l'impact des activités humaines sur les milieux,

Ce jeu gratuit est en ligne et n'attend plus que vous. C'est un atout précieux pour les animations scolaires, les ateliers associatifs ou les formations. Rendez-vous sur www.afpcvl-jeux.fr pour tester vos connaissances, ou proposer une nouvelle activité à vos publics, d'une manière moderne, ludique et efficace... tout en s'amusant.

JTR2025

Bretagne & Pays-de-la-Loire

ZONES HUMIDES

Le marais de la Roche-du-Theil

Le marais de la Roche-du-Theil, en zone Natura 2000, fait l'objet depuis 2017 d'une vaste réhabilitation menée par la Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine et l'EPTB, incluant la réouverture du marais, la restauration du réseau hydraulique et l'installation de vannages. La gestion fine des niveaux d'eau est essentielle pour compenser les perturbations liées notamment au canal de Nantes à Brest et au barrage d'Arzal. Le projet vise quatre objectifs : inondabilité hivernale, gestion hydraulique, restauration des circulations d'eau et lutte contre les invasives. Pour pérenniser les actions, plus de 20 ha ont été acquis par la Fédération d'Ille-et-Vilaine, et confiés à des agriculteurs en gestion extensive. Les suivis écologiques montrent des résultats très positifs, avec un fort retour de la biodiversité et des milliers de brochetons produits chaque année.



Fin novembre, les associations régionales Bretagne et Pays-de-la-Loire accompagnées de l'union de bassin Loire-Bretagne, ont organisé leurs premières journées techniques communes. Un rendez-vous inédit qui marque une nouvelle dynamique de coopération entre les acteurs de l'eau et de la biodiversité.

Autour de thématiques majeures comme les zones humides et la continuité écologique, gestionnaires, fédérations de pêche, collectivités, experts et partenaires institutionnels ont partagé leurs expériences, leurs projets et leurs solutions concrètes. Cette rencontre, riche en échanges et en retours de terrain, pose les bases d'une collaboration renforcée au service des milieux aquatiques, de la biodiversité et de la préservation des territoires.

CONTINUITE ECOLOGIQUE

La Vilaine à Guipry-Messac

La Région Bretagne s'impose aujourd'hui comme un acteur clé de la transition écologique, engagée pour la qualité de l'eau, la biodiversité et la réduction des consommations énergétiques. Propriétaire du domaine public fluvial, elle déploie un plan ambitieux pour restaurer les continuités écologiques, les habitats et ouvrages, faisant des voies navigables bretonnes un modèle de gestion durable à l'horizon 2030. En mai 2025, la Région Bretagne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ont lancé la construction de passes à poissons à Guipry et Malon pour restaurer la continuité écologique au profit des espèces migratrices. Les aménagements comme une rampe à macro-rugosité, une passe à bassin et rampe à anguille, ont nécessité des adaptations techniques et une réévaluation budgétaire liée aux contraintes du terrain. Pilotés par le bureau Sinbio et validés avec l'expertise de l'OFB, ces travaux s'inscrivent dans une démarche ambitieuse de restauration des cours d'eau bretons.

21 participants

👉 LE COMPTE-RENDU EST DISPONIBLE !





Centre-Val de Loire

Organisées les 9 et 10 octobre par la Fédération de la Vienne, à l'initiative de l'association régionale Centre-Val de Loire, ont réuni une quarantaine de participants autour des enjeux de restauration écologique. Après une matinée de présentations au siège fédéral, les échanges se sont poursuivis sur le terrain avec la visite de plusieurs sites emblématiques : restauration de la Rhune en compensation du chantier LGV, renaturation exemplaire de la Menuse malgré des obstacles réglementaires, création d'une frayère fonctionnelle sur le Clain, et réhabilitation de zones humides sur la Boivre et à la Cassette. Ces deux jours ont mis en lumière la diversité des actions menées, la technicité des interventions, les défis rencontrés et l'engagement constant des fédérations pour la qualité des milieux aquatiques.

Ces temps d'échanges sont précieux pour renforcer les compétences techniques, partager des retours d'expérience concrets et consolider la coopération entre acteurs engagés dans la restauration et la protection des milieux aquatiques.

👉 **LE COMPTE-RENDU EST DISPONIBLE !**



REMÉANDRAGE DE COURS D'EAU

La restauration de la Rhune avait pour objectif de réhabiliter un tronçon fortement impacté. Les travaux ont porté sur le reméandrage du lit, la diversification des écoulements et la reconstitution de berges végétalisées, mais un suivi astacicole a révélé en 2021 une mortalité totale des écrevisses, rappelant l'importance de la vigilance sanitaire.

La restauration de la Menuse illustre une reconquête écologique ambitieuse, rendue possible par l'acquisition de 3 ha permettant de redonner au ruisseau un tracé sinueux et fonctionnel. Les interventions successives de terrassement et de recharge granulométrique, la création de caches et de micro-habitats, ou encore la végétalisation, ont rapidement permis le retour de la faune et la stabilisation des berges.

Sur la Boivre, un autre projet majeur vise à restaurer les fonctionnalités naturelles d'un affluent essentiel à l'alimentation en eau potable de Poitiers. En diversifiant les écoulements et en recréant des habitats, les travaux renforcent la résilience du cours d'eau et améliorent la qualité de la ressource.

CREATION DE FRAYÈRE

La Fédération de la Vienne a créé une frayère sur le Clain, pour renforcer les habitats de reproduction du brochet et d'autres espèces patrimoniales. Conçue pour rester fonctionnelle toute l'année, elle bénéficie d'une bonne connectivité hydraulique et d'un chenal facilitant l'accès des poissons. Les suivis écologiques confirment son efficacité, avec la présence de brochetons sans recours à l'empoisonnement.

Parallèlement, la zone humide de la Cassette, restaurée par Grand Poitiers et la Fédération, a retrouvé ses fonctionnalités grâce à des travaux de remise en eau, de création de mares et de plantations.



Gambusia holbrooki

LA GAMBUSIE

En octobre 2025, la Fédération de Pêche du Loiret a identifié la présence de Gambusies (*Gambusia holbrooki*) dans plusieurs plans d'eau du département. Directement reliés au canal d'Orléans, qui permettent à l'espèce de se propager et d'envahir de plus en plus de milieux aquatiques, menaçant la biodiversité qui s'y trouve. Connue de l'ONF depuis plusieurs années sur le secteur, l'espèce avait déjà été éradiquée d'une mare forestière en 2018. Contrairement à une idée reçue, la gambusie n'a pas d'effet avéré sur les populations de moustiques en milieu naturel. L'espèce a en revanche un fort appétit pour notre biodiversité locale : œufs de poissons, têtards, invertébrés aquatiques.

La gambusie perturbe l'équilibre naturel des plans d'eau et sa présence est une alerte sur l'état de santé de ces milieux.

Vigilance vis-à-vis de cette espèce, dont la commercialisation, le transport et l'introduction dans le milieu naturel sont interdits. Toute observation, de cette espèce ou d'une autre espèce exotique envahissante est à remonter à votre Fédération départementale.

GAMBUSIE DE L'EST OU GAMBUSIE DE L'OUEST ?

Deux espèces de gambusies sont classées "espèces exotiques envahissantes" au niveau européen et présentes en France : la gambusie "de l'Ouest" (*Gambusia affinis*) et la gambusie "de l'Est" (*Gambusia holbrooki*). Toutes deux viennent des USA.

L'espèce "affinis" est native du bassin du Mississippi et des bassins côtiers du Golfe du Mexique (hors Floride).

<https://nas.er.usgs.gov/queries/FactSheet.aspx?SpeciesID=846>

L'espèce "holbrooki" est native des bassins côtiers de l'Atlantique Nord et de la partie floridienne du Golfe du Mexique.

<https://nas.er.usgs.gov/queries/FactSheet.aspx?SpeciesID=849>

Pour les différencier, des clés de détermination existent :

- "affinis" a 6 rayons sur la nageoire dorsale et 9 rayons sur la nageoire anale.
- "holbrooki" a 7 rayons sur la nageoire dorsale et 10 rayons sur la nageoire anale. Chez les mâles "holbrooki", présence d'une "dent" sur le 1er rayon du gonopode (3e rayon de la nageoire anale).

Il est recommandé de cumuler ces différentes clés pour la détermination et d'éviter de se baser sur un seul critère.

Aux Etats-Unis, "affinis" a été largement introduit et se retrouve sur la plupart des côtières du Pacifique Nord.



VEILLE DOCUMENTAIRE



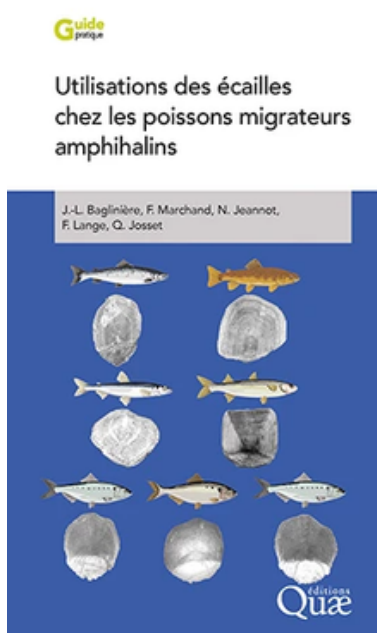
EAU ET TERRITOIRES

Enjeux locaux pour une gestion transversale et résiliente

Cet ouvrage propose de recentrer les enjeux liés à l'eau à l'échelle locale, en articulant dimensions biophysiques (cycle de l'eau, flux, impacts) et dimensions sociales (gouvernance, usages, modes de vie). Il traite des prélèvements, de l'évolution des sols, de l'aménagement des cours d'eau et du changement climatique, tout en présentant des leviers d'action pour renforcer la résilience des territoires, qu'ils soient techniques, fondés sur la nature ou sociaux. Destiné aux décideurs, gestionnaires et acteurs locaux, il constitue aussi un support pour l'outil de médiation « Trajectoire eau et territoire », facilitant le dialogue entre usagers et le partage de connaissances sur l'eau.

GANIVET E., 2025, éditions Quæ, 200 p.

<https://www.quae.com/produit/1963/9782759241576/eau-et-territoires>

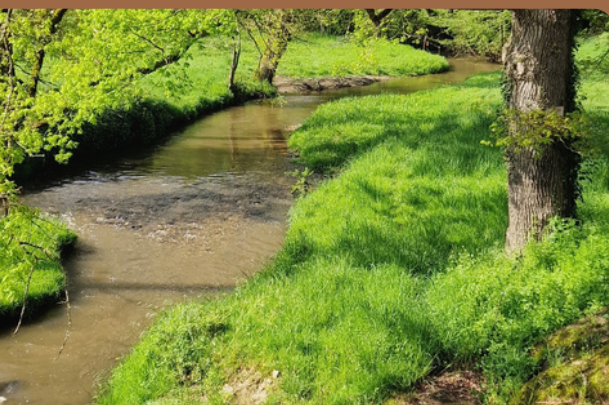


UTILISATIONS DES ÉCAILLES CHEZ LES POISSONS MIGRATEURS AMPHIHALINS

Cet ouvrage met en lumière l'intérêt du prélèvement d'écailles, une méthode non-létale, pour suivre sept espèces majeures : saumon atlantique, truite de mer, aloses, mulot et éperlan. Au-delà de la scalimétrie classique permettant d'estimer l'âge et le cycle de vie, les auteurs présentent des approches plus avancées comme les analyses isotopiques, microchimiques et génétiques, utiles pour identifier les espèces, distinguer les formes biologiques, reconnaître les poissons issus de pisciculture ou discriminer les stocks. Illustré d'exemples issus des salmonidés et alosinés, ce guide constitue une ressource pratique pour les professionnels, chercheurs, étudiants et structures impliquées dans la gestion et la protection des poissons migrateurs.

Auteurs : Jean-Luc Baglinière, Frédéric Marchand, Nicolas Jeannot, Frédéric Lange, Quentin Josset

<https://www.quae.com/produit/1993/9782759241798/utilisations-des-ecailles-chez-les-poissons-migrateurs-amphihalins>

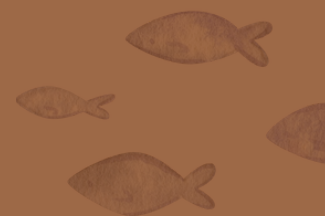


AU FIL DE L'EAU

ACTUALITÉ DE LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES
DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Union des Fédérations du Bassin Loire-Bretagne
Association des Fédérations de Pêche Centre - Val de Loire

Directeur de publication : Jean-Paul DORON
Conception et réalisation : Julien PROSPER & Samuel CHAPLAIS
Crédits photographiques : FNPF, AELB, UFLB, AFPCVL, ARPB



SAM.

14

Mars

Premiers frissons

Ouverture Truite

1ère catégorie



Des disparités locales peuvent
exister, renseignez-vous auprès
de votre association de pêche.

Rendez-vous sur

• cartedepeche.fr

GÉNÉRATION
PÊCHE